

nées aux anciens combattants et donner la priorité à l'autre mesure. Je suggère que le Comité étudie davantage ce point. En réalité nous pourrions mener de front l'étude des deux. Nous allons siéger en même temps que la Chambre. J'ai toujours pensé que nous pourrions étudier les deux. Vous venez presque de reconnaître que nous n'obtiendrons l'adoption que d'un bill de plus. Nous allons encore siéger probablement pendant cinq semaines, jusqu'au milieu de décembre, et je crois que la Chambre va siéger le matin et le samedi d'ici très peu. Nous pourrions, je crois, obtenir l'adoption d'au moins trois mesures.

M. MUTCH: Il est malheureux que M. Green ait été absent lorsque la question a été discutée ce matin. Tous les membres se sont prononcés en faveur. Ma proposition tend simplement à ce que nous étudiions le bill sur la réadaptation des anciens combattants demain plutôt que lundi. Il a été convenu à l'unanimité ce matin qu'après-demain nous en aborderions l'étude. Ma motion n'a pas d'autre portée. Il était tout à fait évident que nous ne pourrions guère en avancer l'étude dans une seule séance, mais nous espérions pouvoir étudier la question assez rapidement pour la terminer à notre retour. Je n'ai aucune idée préconçue en l'espèce ni dans un sens ni dans l'autre. Le ministre et le sous-ministre ont consenti à venir nous donner certains renseignements lundi lorsque nous en avons commencé l'étude. On s'est entendu à l'unanimité au Comité sur la méthode à suivre concernant le bill.

M. GREEN: Il n'y a pas eu de changement. On nous a soumis le bill sur les terres destinées aux anciens combattants lundi dernier et il n'a été étudié que pendant trois jours. Nous en avons été saisis lundi grâce à la recommandation du comité du programme qui l'a approuvé. Nous avons toujours su quelle était la situation à la Chambre, combien de temps nous avions et que nous pouvions siéger en même temps que la Chambre. Alors comment se fait-il qu'après nous avoir exposé la moitié des faits nous écartions l'étude de cette mesure pour aborder celle d'une autre?

M. MUTCH: Personnellement je n'ai pas d'idée préconçue ni dans un sens ni dans l'autre.

M. GREEN: Le comité du programme aurait dû d'abord étudier une telle recommandation au lieu d'en saisir le Comité aujourd'hui. Nous ne montrons aucun sens pratique. Finissons-en d'abord avec le bill sur les terres et abordons l'autre le moment venu. Nous pouvons mener à bien tous les deux et nous pourrions peut-être accomplir davantage.

Le PRÉSIDENT: Je veux que vous compreniez parfaitement et j'espère que M. Green est convaincu que la décision en question était celle du Comité entier. Je ne favorise aucun moyen de procéder plus que l'autre. Je voulais que nous essayions de tirer les plus grands avantages du temps que nous avons déjà consacré à l'étude du bill sur les terres destinées aux anciens combattants, en la repassant article par article et en profitant des suggestions des membres du Comité propres à nous aider dans l'intervalle. Cependant, si l'on estime que nous l'avons étudiée suffisamment pour le moment et jusqu'à ce que nous en venions à la rédaction d'un projet de bill, nous pourrions passer tout de suite à l'étude de l'autre bill. Il s'agit simplement, comme l'a dit M. Mutch, de décider si nous allons consacrer une autre journée à l'étude du bill, clause par clause, et entendre les vues du directeur sur chacune d'elles de même que les exposés des membres du Comité qui voudront en faire, ou si nous devrions les différer jusqu'à ce que nous ayons fait rapport du bill projeté sur les allocations de réadaptation à la Chambre. Il s'agit simplement pour le Comité de dire s'il voudrait employer une autre journée à l'étude article par article du bill sur les terres destinées aux anciens combattants, de faire des représentations et d'entendre des témoignages sur certaines questions qui ont pu être oubliées. Je suis moi-même forcé de dire qu'à mon sens nous n'avons pas étudié suffisamment la fin principale de la loi, soit l'établissement sur les terres. Nous n'avons